



**JEUX DU
QUÉBEC**
DE L'INITIATION VERS
L'EXCELLENCE SPORTIVE

VOLLEYBALL

NORMES D'OPÉRATION
ÉTÉ 2025

DERNIÈRE MISE À JOUR 16 AVRIL 2024

JEUX RÉGIONNAUX

ÉTÉ 2024 ET 2025

CATÉGORIES ADMISSIBLES

CATÉGORIES 2024	ÂGES	SEXES	ÉPREUVE
16 ans et moins	1 ^{er} septembre 2007 au 31 décembre 2010	Féminin	Volleyball
16 ans et moins	1 ^{er} septembre 2007 au 31 décembre 2010	Masculin	Volleyball

L'année préparatoire des Jeux du Québec, un athlète pourra participer aux épreuves de sélection du volleyball et du volleyball de plage et pourra participer dans les deux disciplines aux Jeux régionaux.

CATÉGORIES 2025	ÂGES	SEXES	ÉPREUVE
15 ans et moins	1 ^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2011	Féminin	Volleyball
16 ans et moins	1 ^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2011	Masculin	Volleyball

AFFILIATION

Chaque athlète qui participe à la sélection espoir de sa région est affilié à Volleyball Québec comme membre d'un jour et est donc couvert par les politiques, règlements et assurances de la fédération lors de sa participation à la sélection.

Coût de la sélection 2023-2024 : 59 \$ par athlètes pour une inscription en ligne sur le site d'inscription de Volleyball Québec ou 65 \$ pour une inscription sur place lors de la sélection.

QUALIFICATION DE LA RÉGION

La participation d'une région à la Finale des Jeux du Québec 2023 (qui sera tenue en 2022) à l'épreuve visée par ce devis technique qualifiera la région pour cette même épreuve en vue de la Finale des Jeux du Québec 2025.

Une région non qualifiée à la Finale des Jeux du Québec (qui sera tenue en 2024) pourra se qualifier en vue de la Finale des Jeux du Québec 2025 en tenant, en 2024, une sélection régionale, un camp d'entraînement espoir, en plus de participer à la compétition Québec espoir.

FINALE DES JEUX DU QUÉBEC

ÉTÉ 2025
TROIS-RIVIÈRES

CATÉGORIES	ÂGES	SEXES	ÉPREUVE
15 ans et moins	1 ^{er} septembre 2009 au 31 décembre 2011	Féminin	Volleyball
16 ans et moins	1 ^{er} septembre 2008 au 31 décembre 2011	Masculin	Volleyball

COMPOSITION DE L'ÉQUIPE REPRÉSENTANT LA RÉGION

Athlètes par équipe/sexe

Maximum : 12 athlètes par catégorie (12 garçons + 12 filles = 24 athlètes)

Minimum : 8 athlètes par catégorie (8 garçons + 8 filles = 16 athlètes)

L'année des Jeux du Québec, un athlète pourra participer aux épreuves de sélection du volleyball et du volleyball de plage et pourra participer dans les deux disciplines aux Jeux à moins que les compétitions aient lieu dans le même bloc.

Entraîneur.e.s et accompagnateurs-trices

Au total, un maximum de trois personnes est autorisé par équipe. L'une de ces trois personnes doit être de sexe féminin pour une équipe féminine et de sexe masculin pour une équipe masculine. Les entraîneurs doivent détenir obligatoirement la certification requise et être affilié à Volleyball Québec. Si une région n'est pas en mesure d'avoir un entraîneur de même sexe que l'équipe avec la bonne certification, elle pourra remplacer un entraîneur adjoint par une accompagnatrice ou un accompagnateur, le cas échéant.

- Un entraîneur-chef obligatoire (Affilié à Volleyball Québec)
- Un entraîneur adjoint - no 1 : 1 maximum (Affilié à Volleyball Québec)
- Un entraîneur adjoint* - no 2 : 1 maximum (Affilié à Volleyball Québec)

*Exception: Une accompagnatrice ou un accompagnateur en remplacement d'un(e) entraîneur(e) adjoint(e).

CERTIFICATION DES ENTRAÎNEURS AUX JEUX DU QUÉBEC

L'ENTRAÎNEUR-CHEF

L'entraîneur-chef devra être *certifié* niveau développement du PNCE en volleyball.

L'ENTRAÎNEUR ADJOINT NO 1

L'entraîneur adjoint no 1 devra être *formé* niveau développement (module en ligne, modules multisports, atelier en personne)

L'ENTRAÎNEUR ADJOINT NO 2

L'entraîneur adjoint no 2 devra être *en formation* niveau développement (module en ligne, prendre une tête d'avance dans le sport et prise de décision éthique compétition-introduction)

L'ACCOMPAGNATRICE

L'accompagnatrice n'a pas besoin de formation particulière. Vérification d'antécédents judiciaires obligatoire.

AFFILIATION ET MODALITÉS

Coût de la sélection (saison 2023-2024) : 59 \$ si inscription en ligne sur le site d'inscription de Volleyball Québec et 65 \$ si inscription sur place lors de la sélection

Les athlètes sélectionnés devront être au minimum membre « athlète espoir » de Volleyball Québec au coût de 31 \$.

MODE DE SÉLECTION RÉGIONALE

* Les athlètes sélectionnés à l'été 2024 ne sont pas automatiquement sélectionnés pour l'été 2025. Un nouveau processus de sélection régionale pour l'été 2025 devra avoir lieu pour les athlètes admissibles. Les athlètes devront participer à la sélection espoir de leur région, entre janvier et mai, sous la direction de Volleyball Québec. Les meilleurs athlètes seront sélectionnés afin de participer aux camps d'entraînement du centre espoir de sa région durant l'été.

L'équipe régionale doit avoir un minimum de huit athlètes l'année de la Finale des Jeux du Québec.

ADMISSIBILITÉ

L'athlète doit participer à la journée de sélection régionale, être sélectionné sur l'équipe espoir de sa région et participer au camp d'entraînement.

LIEU D'APPARTENANCE DE L'ATHLÈTE

Le lieu d'appartenance du participant sera l'adresse du domicile (voir la PF-3 Admissibilité des athlètes).

FORMULE DE COMPÉTITION À LA FINALE

Tournoi à la ronde suivi d'une ronde de classement.

Le classement pour la création des groupes pour le tournoi à la ronde sera basé sur les résultats du tournoi Québec espoir de l'année préparatoire.

SURCLASSEMENT

Permis si l'athlète a participé à la journée de sélection régionale et répond aux critères de sélection. Une demande devra être envoyée à Volleyball Québec.

CATÉGORIES	SURCLASSEMENT	SEXES	ÉPREUVE
15 ans et moins	1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012	Féminin	Volleyball
16 ans et moins	1 ^{er} janvier 2012 au 31 décembre 2012	Masculin	Volleyball

FORCES MAJEURES

Se référer à la politique.



SUBSTITUTION

Permise pourvu que l'athlète ait participé à la sélection régionale.

EXCLUSION

Aucune

MÉDAILLES

Le nombre prévu de médailles distribué lors de la Finale des Jeux du Québec sera de :

Médailles d'or : 24

Médailles d'argent : 24

Médailles de bronze : 24

Aucune médaille ne sera remise aux entraîneurs.

SYSTÈME DE POINTAGE

Le système de pointage utilisé sera le suivant :

Épreuves : volleyball masculin et féminin

Nombre de points attribués à la première position : 19

Nombre de points séparant chaque position : 1

SYSTÈME DE CLASSEMENT DES RÉGIONS

Le système de classement utilisé pour départager les équipes sera le suivant :

1^{ère} position = vainqueur finale or

2^e position = perdant finale or

3^e position = vainqueur finale bronze

4^e position = perdant finale bronze

5^e position = vainqueur match 5-6

6^e position = perdant match 5-6

7^e position = vainqueur match 7-8

8^e position = perdant match 7-8

9^e position = vainqueur match 9-10

10^e position = perdant match 9-10

11^e position = vainqueur match 11-12

12^e position = perdant match 11-12

13^e position = vainqueur match 13-14

14^e position = perdant match 13-14

15^e position = vainqueur match 15-16

16^e position = perdant match 15-16

17^e position = vainqueur match 17-18

18^e position = perdant match 17-18

19^e position = perdant match 18-19



514 252-3114 | jeuxduquebec@sportquebec.com
sportquebec.com | jeuxduquebec.com

